

Je suis CAS CONTACT (dans le même) FOYER

Je m'isole IMMEDIATEMENT, ainsi que toutes les personnes de mon foyer, jusqu'au résultat du test.
(pas de sortie, livraison des repas, télétravail ou arrêt de travail)

Mon test est positif

Je m'isole pendant 10 jours
à compter de la date du test

- Je vais être contacté par un Médecin du Centre Covid et par l'Assurance Maladie
- Si je suis toujours symptomatique après mes 10 jours d'isolement, je reste isolé jusqu'à 48h après la fin des symptômes.
- Toutes les personnes vivant à mon domicile doivent réaliser une PCR nasale immédiatement.

Je n'ai pas besoin de réaliser une PCR à la fin de mon isolement.

Mon test est négatif

Je dois refaire une PCR, 7 jours après mon premier test (au CCP5)

Je reste isolé en attendant le résultat du 2^{ème} test.

- Si ma PCR2 est négative, je refais une PCR 17 jours après le premier test et je **ne romps surtout pas** mon isolement.
- Si ma PCR3 est négative, je peux lever l'isolement.
- Si ma PCR2 ou PCR3 est positive, je reste isolé 10 jours supplémentaires. (voir encart « Mon test est positif »)

Si nous vous avons donné un prochain rdv de PCR, il est **IMPERATIF** de venir.

MON ISOLEMENT

Je reste, si possible, dans une **pièce séparée**.
Je ne partage pas mon lit et je prends mes repas seul dans cette même pièce.
J'évite les contacts avec les autres personnes.
Je porte un **masque chirurgical** en présence d'une personne. Je me tiens à plus de 2m.
Je ne vois pas les personnes fragiles.
Je me fais **livrer les courses** par le magasin ou je demande à un proche.
Si j'ai besoin de soins, je porte un masque chirurgical et je me lave les mains. Ainsi que la personne prodiguant les soins.
J'aère régulièrement les pièces de vie.
Je nettoie et je désinfecte régulièrement les surfaces que j'ai touchées (eau de javel, alcool 70°...)

MON TRAVAIL

Je me mets en télétravail si cela est possible.
Je demande un arrêt de travail sur le site **declare.ameli.fr** (ou bien je demande un **arrêt de travail** à mon médecin traitant).

declare.ameli.fr

-Vous devez avoir été déclaré contact à risque auprès de l'Assurance Maladie
-Vous pouvez bénéficier d'un **arrêt de 7 jours** depuis la date du contact.
-Si vous vous êtes isolé avant cette date, l'arrêt pourra être rétroactif dans la limite de 4 jours. Si les résultats du test ne sont pas connus à la fin de l'arrêt initial, vous pouvez demander une prolongation de l'arrêt dans la limite de 7 jours supplémentaires.

Si à tout moment je présente des symptômes qui s'aggravent :
difficultés respiratoires, douleurs thoraciques...

Je compose le 15

N° plateforme résultats Cyberlab : 01.40.27.43.85